

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00351

SOUTIEN A L'INNOVATION - SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS DU FONDS UNIQUE A L'INNOVATION (FUI) N°23

Le Bureau communautaire a été convoqué le 13 octobre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 45

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 45

Membres titulaires présents :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Bernard BONNET,
M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT,
M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK,
M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI,
M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS,
Mme Annie GREGOIRE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Yves MORAND,
M. Gaël PERDRIAU, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 24 octobre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170724-D20170035110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171024

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2017

SOUTIEN A L'INNOVATION - SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS DU FONDS UNIQUE A L'INNOVATION (FUI) N°23

Dans le cadre de l'appel à projets du Fonds Unique Ministériel n°23, deux projets de notre territoire ont été labellisés.

Le Fonds Unique Ministériel est un fond national de soutien à l'innovation mobilisant des crédits Etat Région et collectivités

II-1 - Le projet 3D HYBRIDE

Le projet 3D HYBRIDE, d'un montant global de 3,6 M€ vise à combiner dans une machine d'impression 3D métal des fonctions de fabrication et de traitement de surfaces des pièces. Les perspectives intéressent de nombreux secteurs industriels (aéronautique, automobile, énergie, médical, etc.) pour limiter voire supprimer tout traitement de post-fabrication et apporter de nouvelles fonctions aux pièces (réduction de la lubrification, amélioration de la résistance mécanique, meilleure biocompatibilité...).

En lien avec ce projet, le Groupe WeAre, sous-traitant dans l'aéronautique, s'est implanté à Roche-la-Molière et a concrétisé l'acquisition des sociétés COMEFOR et 3D&P courant juin 2017 et installera en 2018 une unité de recherche au sein du quartier Manufacture à Saint-Etienne. Par ailleurs, dans les 3 ans suivants la fin du projet, les partenaires du projet 3D HYBRIDE prévoient la création de 85 emplois directs en Région (sur la base de 50 machines de production). Il est également attendu la création de 50 emplois indirects sur la filière (fabrication de machine, conception des pièces, poudres, caractérisation, etc.).

Dans ce contexte, Saint-Etienne Métropole est sollicitée par :

- la société 3D&P, appartenant au Groupe WeAre, pour une subvention d'un montant de 206 000 € (environ 30 % des dépenses engagées par la société, soit 687 000 €),
- la société LIFCO Industries pour une subvention d'un montant de 150 000 € (environ 25 % des dépenses engagées par la société, soit 608 000 €),

II-2 Projet EASYMAINT

Le projet EASYMAINT, d'un montant global de 2,8 M€ vise à mettre au point une solution numérique qui permettra d'améliorer de manière significative la disponibilité et la maintenance des machines dans l'industrie en offrant une capacité de diagnostic renforcée (capteurs et mise en réseau des machines avec un logiciel de gestion de maintenance).

Pour ASTREE Software, jeune PME stéphanoise en forte croissance, il s'agit de différencier son offre de logiciel de gestion industrielle et de renforcer la capacité de ses applicatifs à collaborer simplement, sans programmation, avec tous les composants de l'usine du futur (objets/machines connectés, autres logiciels, portails d'information...).

Sur le plan économique, les retombées attendues du projet pour ASTREE Software sont de l'ordre de 1,6 à 8 M€ sur 10 ans avec une perspective d'emplois générés par les résultats du projet estimée à 25 personnes. Par ailleurs, le projet permettra de pérenniser les emplois des partenaires industriels en France.

Dans ce contexte, Saint-Etienne Métropole est sollicitée par la société ASTREE Software pour une subvention de 213 540 € (environ 34 % des dépenses engagées par la société soit 632 710 €),

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue une subvention de 206 000 € à la société 3D&P ;**
- **attribue une subvention de 150 000 € à la société LIFCO ;**
- **attribue une subvention de 213 540 € à la société ASTREE Software ;**
- **approuve les projets de convention-cadre correspondants ;**
- **approuve les projets de convention de financement à intervenir pour chaque projet ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer les conventions de financement relatives à ces projets et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de ces affaires,**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice 2017 sur le compte INUM-SUBINV FLI-204-111.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD